RAPPORT DU MAIRE 2024

Municipalité de la paroisse de Saint-Cyprien

Votre conseil municipal : **Maire :** Michel Bernard

Conseillers : Gilles Audet, Réjeanne Gosselin, Michael Mercier, Édouard Fournier, Joane Rochon

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Cyprien. Ce rapport vous informera sur les points suivants :

1 - Les états financiers de l'année 2023 selon le rapport des vérificateurs ;
2 - Les principales réalisations de 2023;
3 - Les orientations générales du prochain budget 2024.

Le rapport de l'auditeur indépendant, le cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton a audité les états financiers pour l'exercice 2023 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Selon le rapport de l'auditeur indépendant, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Cyprien au 31 décembre 2023.

1- États financiers pour l'année 2023

Résultats

Revenus	1 079 187 $
Dépenses	971 237 $
Déficit de l'exercice 2022	37 038 $
Endettement total net à long terme à la charge des contribuables	377 392 $
Excédent du fonctionnement non affecté	372 753 $

REVENUS :

L'excédent s'explique principalement par des revenus d'intérêts de la banque, par des arrérages des taxes municipales et de taxation complémentaire, ainsi qu'une augmentation des subventions du MTQ.

DÉPENSES :

L'excédent de l'exercice 2023 est principalement dû à la diminution du prix du diesel, des dépenses en entretien et réparation de véhicules qui ont été plus basses que le montant prévu au budget.

2- Les principales réalisations 2023

Réalisations

- Installation de thermopompes à l'OTJ;
- Installation d'un système de cartes à puce à la salle municipale;
- La municipalité a contribué au financement d'un montant de 4500$ pour le club PE-TI-CHA-Mo et la bibliothèque Le Chœur du livre;
- Dons de 2178 $ à plusieurs organismes de notre région.;
- Dans le cadre du programme de revitalisation, un montant de 500$ a été remis aux contribuables qui ont adhéré au programme;
- Terminer le sentier pédestre sur le terrain de l'OTJ;

3- Orientations générales du budget 2024

- Réfection de la rue Principale avec la TECQ 2019-2024;
- Aménagement de l'écocentre au champ d'épuration;
- Asphalte sur la route de la Frontière.

Ceci complète les devoirs et responsabilités que nous impose l'article 176.2.2 du Code municipal.

Mot du Maire

En terminant, soyez assurés que le Conseil municipal de Saint-Cyprien est à l'écoute de vos besoins et suggestions pour l'amélioration et le développement de Saint-Cyprien.
En vous remerciant de la confiance que vous portez à vos élus.

Votre maire, Michel Bernard